

## Info

TV • Radio • Crans-Montana • Ukraine • Proche-Orient • Suisse • Monde • Economie • Santé • Société • Plus

# Le deuil national, un rituel rare en Suisse

Drame de Crans-Montana

Modifié vendredi à 16:12



Résumé de l'article



Les cloches appellent vendredi à 14 heures à un moment de recueillement dans tout le pays. Un événement rare en Suisse, qui n'a connu que quelques deuils nationaux dans son histoire. Retour sur les dernières décennies, leurs décès marquants et leurs drames.

"Monsieur Parmelin a donné l'ordre de mettre non seulement les drapeaux en berne sur les bâtiments de la Confédération, mais aussi de toutes les ambassades suisses dans le monde": au lendemain de la tragédie de Crans-Montana, le président du Conseil d'Etat valaisan Mathias Reynard a annoncé ainsi l'hommage solennel prévu par la Confédération.

## Les cas protocolaires

La mise en berne des drapeaux est un hommage qui n'a été organisé qu'une dizaine de fois ces trente dernières années en Suisse. Il y a les cas protocolaires, réglés dans la loi, comme les décès d'un chef d'Etat en exercice, à l'instar de celui d'Hugo Chavez en 2013 ou de la reine Elizabeth II en 2022.

Les couleurs suisses s'abaisseraient également dans le cas où un conseiller fédéral, un chancelier de la Confédération ou un président du Conseil national ou du Conseil des Etats mourrait en fonction. Un cas de figure qui ne s'est pas présenté depuis la révision des directives.

## Des événements qui marquent l'histoire

Mais le président de la Confédération peut également ordonner la mise en berne du pavillon national lors d'événements qui marquent tout un pays. Le décès du général Guisan en 1960 avait ainsi donné lieu à de véritables commémorations nationales, marquées notamment par un important défilé militaire à Lausanne.

Le drapeau suisse s'était encore incliné après le massacre de touristes suisses à Louxor en 1997 et la catastrophe aérienne du vol Swissair 111 en 1998. "Un jour de très grande peine pour nous et pour tout le pays", avait déploré le président de l'époque, Flavio Cotti.

L'automne 2001 avait vu deux fois les drapeaux suisses baissés à mi-drisse, après les attentats du 11 Septembre et l'attaque du Parlement zougois, 15 jours plus tard.

En 2016, le meurtre de Jean-Noël Rey, ancien patron de la poste et élu socialiste, abattu par des terroristes au Burkina Faso, avait également conduit à un hommage officiel.

## Un rituel qui se réimagine au cas par cas

Exceptionnellement, au-delà de la mise en berne des drapeaux, de véritables journées de deuil national peuvent être organisées. Là, le rituel n'est pas fixé dans la loi et se voit réimaginé au cas par cas [lire aussi l'encadré].

En 2005, après le tsunami meurtrier en Asie du Sud-Est, toutes les cloches du pays avaient appelé la population au recueillement. Le tout-Berne s'était rassemblé dans la Collégiale pour une messe. Le président de la Confédération Samuel Schmid avait présenté ses condoléances au nom du peuple suisse et du Conseil fédéral "à toutes les familles, à tous les peuples, à tous les gouvernements, à toutes les communautés frappés par la tragédie qui nous endeuille tous".

En 2021, un an après le premier décès lié au Covid-19 en Suisse, Conseil fédéral, soignants et simples quidams s'étaient immobilisés pour une minute de silence, suivie là aussi par les cloches des trois Eglises nationales.

Après l'incendie meurtrier du bar Le Constellation, le Conseil fédéral a ouvert un [livre de condoléances électronique](#). Vendredi à 14 heures, les cloches des églises et les sifflets des trains appelleront solennellement tout un pays à un moment de deuil et de recueillement en hommage aux victimes de Crans-Montana.

Michael Maccabez/vic

Publié vendredi à 06:37 - Modifié vendredi à 16:12

## Pas de définition protocolaire du deuil national

Il n'existe pas de définition protocolaire du deuil national en Suisse.

Sacha Zala, directeur du centre de recherche Documents diplomatiques suisses, explique dans [Le Temps](#) n'avoir retrouvé que quatre exemples de commémorations nationales qui, comme pour celles de Crans-Montana, appliquent une décision du Conseil fédéral: la mort du général Guisan en 1960, le massacre de touristes à Louxor en 1997, le tsunami meurtrier en Asie du Sud-Est en 2005 et le dramatique accident de car dans le tunnel de Sierre en 2012.